

MEMOIRE TECHNIQUE

Marché n° 2025.2

ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS DE SERVICES : APPEL D'OFFRES

*Marché de gestion du service de restauration
N° 2025.2*

Nom de l'Entreprise	
---------------------	--

Le présent mémoire technique a pour objet de juger la valeur technique de l'offre de l'entreprise au moyen d'un questionnaire.

Le candidat doit indiquer, par item, les dispositions qu'il compte adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges.

LES RENSEIGNEMENTS INDIQUES DANS LE MEMOIRE TECHNIQUE DOIVENT ETRE LIES DIRECTEMENT A L'OBJET DU MARCHE, ET NE DOIVENT PAS ETRE UNE SIMPLE ENUMERATION DES MOYENS GENERAUX DE L'ENTREPRISE.

LE PRESENT MEMOIRE TECHNIQUE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE COMPLETE PAR LE CANDIDAT SOUS PEINE D'IRREGULARITE DE L'OFFRE.

Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document en le complétant par des documents annexes quand ils sont exigés.

Si le candidat le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints (en rapport direct avec l'objet du marché).

Il est de plus rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l'exécution de ses prestations.

Chaque sous-critère fait l'objet d'une note affectée d'un coefficient (indiqué ci-après).

- **Qualités des menus proposés et traçabilité des produits (30%)**

- **Protocole d'élaboration des repas et HACCP (20%)**

- **Prix de la prestation (30%)**

- **Organisation fonctionnelle et moyens humains mis à disposition : programmation et organigramme, qualification du personnel, références de l'entreprise (20%)**

Fait à _____ le _____

Signature et cachet de l'entreprise :

